



St-Sulpice (Vaud)

AVIS D'ABATTAGE

Affiché du 21 janvier au 20 février 2025

Adresse : Avenue du Léman 2
N° parcelle : 39
Propriétaire : Nidegger Bernard
Genre d'arbre : **1 Erable argenté, protégé**
Motif de la requête : Pour des mesures sécuritaires
Compensation demandée : Oui
Plan de situation :



Toutes interventions ou oppositions sont à signaler par écrit : Commune de St-Sulpice, Service de l'aménagement du territoire, case postale, 1025 St-Sulpice, d'ici au 20 février 2025.



Demande d'autorisation d'abattage

Afin que la demande soit prise en compte, ce formulaire doit être entièrement rempli de manière lisible et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité. La demande effectuée par un mandataire qualifié doit être accompagnée d'une procuration et d'une copie de votre pièce d'identité. Dans certains cas, la Municipalité se réserve le droit de demander des compléments d'information.

Propriétaire(s) nom/prénom : NIDEGGER BERNARD

Adresse : Avenue de Liman 2, 1025 St-Sulpice Parcelle n° : 39

Tél : 078 / 756 41 87 Mail : le.march.nidegger@bluewin.ch

Nom de l'entreprise en charge des travaux : Rittener

Tél : 078 / 410 97 75 Mail : info@rittener.ch

A la demande il faut joindre, un plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) ainsi que des photos du/des arbres en question.

Désignation exacte du/de(s) arbre(s) faisant l'objet de la demande :						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Diamètre en cm (art. 2 RPA)	Hauteur en mètres	Âge (ans)	Etat de santé
1	1	Erable argenté	350	20	85	Voir rapport
2						
3						
4						

Pour rappel, l'article 14.6 RGATC (zone faible densité) mentionne "... un arbre majeur au moins doit être planté pour chaque tranche de 500 m2 d'un bien-fonds bâti".

Motifs de la demande : pour des mesures de sécurité

Plantation compensatoire : OUI Essence(s) proposée(s) : Jagnolia grandiflora 20/25 an
 NON (Taxe compensatoire)

Lieu et date : St-Sulpice, le 19 décembre 2024
Signature du propriétaire : [Signature]
Nom, prénom du signataire : NIDEGGER BERNARD

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbres.

Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des fêtes judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.

RESERVE AU SERVICE TECHNIQUE :

Préavis du spécialiste en soin des arbres : positif négatif Expertise du : 16.1.2025

Mis à l'enquête : du 21.1.25 au 20.2.25

Contrôle de la plantation le :



F. Hunziker Sàrl Soins aux arbres
Spécialiste en soins aux arbres avec brevet fédéral

Rue du Village 10A, 1053 Bretigny fredhunziker@bluewin.ch +41(0)79 684 64 15

Client : Monsieur Bernard Nidegger

Bretigny, le 22 octobre 2024

Rapport de situation pour un arbre

Site : Av. Du Léman 2, 1025 St-Sulpice
Lieu-dit : -
N° de parcelle : -
Propriétaire : M. Nidegger

Acer saccharinum 'Laciniatum Wieri' / Erable argenté



Lieu / Environnement

Situation de l'arbre :	Isolé, en zone villa et zone parc public.
Exposition au vent :	Exposition forte du côté Sud-Est à Sud-Ouest
Fréquence de passage :	Fréquenté à très fréquenté.
Cible potentielle : (en cas de chute ou de rupture)	Personnes se trouvant sous l'arbre (la place de jeux), piétons, infrastructures (station de pompage), villa de la propriété, ...
Revêtement/ Sol :	Type : Anthrosolesol avec couche de terre végétale, aucune couche d'humus sur l'assiette racinaire (domaine vital), zone herbeuses à entretien intensif.
Perméabilité :	Moyenne, l'eau de pluie est partiellement disponible pour l'arbre.
Contraintes, appuis :	Aucune
Tassement :	Modéré
Mouvement des horizons : (travaux)	Aucun ces derniers temps.
Autre :	Muret adjacent et haie de laurèle faisant limite de propriété.
Volume disponible : (Par rapport au domaine vital)	Suffisant.
Autres observations :	-

Caractéristiques

Essence : *Acer saccharinum 'Laciniatum Wieri'* / Erable argenté

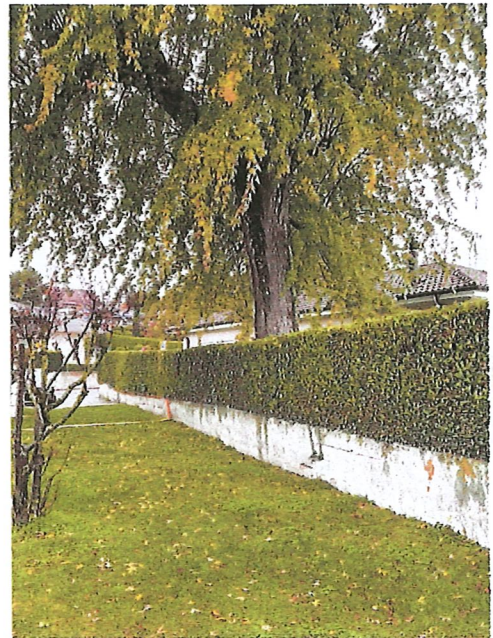
Arbre remarquable (vu ses dimensions) avec une valeur historique, paysagère, écologique et émotionnelle importante.

Dimension /Forme :	Habitus, couronne secondaire fortement mutilée par le passé.
Hauteur :	20 m.
Étalement :	env. 18 m.
Diamètre du tronc :	-
Circonférence du tronc :	3,50m à 1,20m du sol.
Age :	Estimation de l'âge : 85 ans
Durée de vie :	Moyenne
Phase de développement :	Adulte en phase de maturité.

Etat phénologique :	Saison-stade : Normale par rapport à la saison et à l'essence.
Compartmentation :	Moyenne à mauvaise
Recouvrement :	Moyenne capacité au recouvrement.
Type de système racinaire :	Définit comme, oblique très large.
Autres observations :	-

Etat

Racines/Collet :	Observations – racines :	RAS, peut-être perte potentielle de plusieurs racines d'alimentation et de prospection (rénovation de la place de jeux).
	Observations – collet :	RAS, bien défini avec du bois de compensation.
Infestations :		Absence de sporophore de champignons visible à ce jour.
Évaluation des racines /collet:		Bon. Du point de vue mécanique, cette partie de l'arbre présente aucun symptôme de fragilité.



Tronc :

Observations :	un seul axe cylindrique d'environ 5 m. Plusieurs plaies de coupes côté Sud en phase de recouvrement.
Infestations :	Absence de sporophore de champignons visible à ce jour.
Évaluation du tronc :	Bon, pas de risque majeur de rupture.

Couronne :

Forme générale : Couronne secondaire mutilée par le passé, action répétée dans le temps. Développement de réitérations vertical traumatiques (rejets) sur les anciennes coupes.

Quantité de bois mort : Modérée

Emplacement : A l'intérieur de la couronne.

Croissance des feuilles : Elevée

Croissances des pousses : Elevée

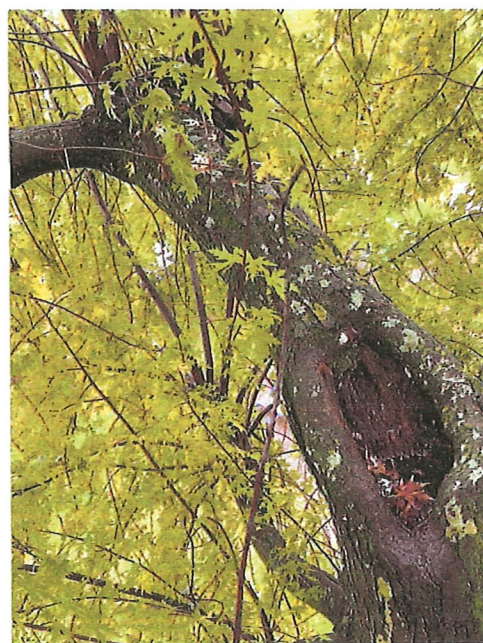
Densité du feuillage : Elevée

Infestations : Pas de présence de parasite visible à ce jour.

Vitalité : **Évaluation :** 0 (Echelle de Roloff 0 à 3, voir la page n°6)

Remarque : Grosses plaies de coupes avec des grandes cavités, impossible à l'arbre de les recouvrir.

Évaluation des couronnes : Mauvaise, risque de cassure importante dû à l'insertion superficielle des réitérations sur les axes principaux.
Gros point de faiblesse vis-à-vis de la mécanique du bois, dû à une forte altération générée par différents pathogènes et surcharge avec la force du porte-à-faux des grandes réitérations.



Mesure de soins et préconisation de travaux

Type : Mesure de taille / soins Non
 Mesure d'abattage **Oui**

Degré de priorité : **Elevé / Action indispensable**
Effectivement, il serait plus judicieux de se diriger vers un abattage étant donné tous les facteurs négatifs précités dans la couronne.
Par contre, le remplacement de l'arbre par une nouvelle plantation serait nécessaire.
Attention, il faudra absolument prévoir un espace suffisant au sol (espace sous terrain) pour l'emplacement du nouveau sujet avec de la bonne terre.

Tous les travaux mentionnés ci-dessus doivent être réalisés et suivis par des spécialistes en soins aux arbres.

Il faut garder en tête que l'arbre est un être vivant et que son évolution peut changer rapidement en fonction des facteurs biotiques et abiotiques.

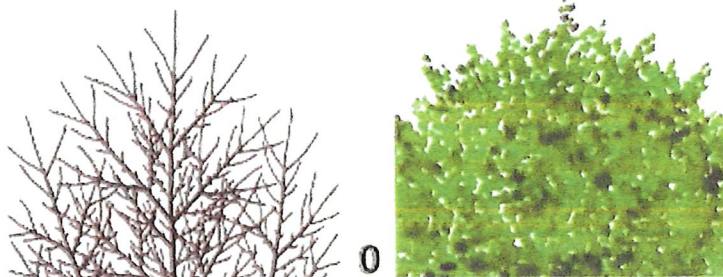
Frédéric Hunziker

Echelle de critère d'évaluation de la vitalité
Etablie par rapport à la pousse annuelle / de Roloff (2001)

Exploration

Jusqu'à 10%

Sans dégât apparent-
Arbre sans dommage ou
dommage léger



Dégénération

11- 25 %

Affaibli-
Arbre avec un début de
perte de densité



Stagnation

26-60 %

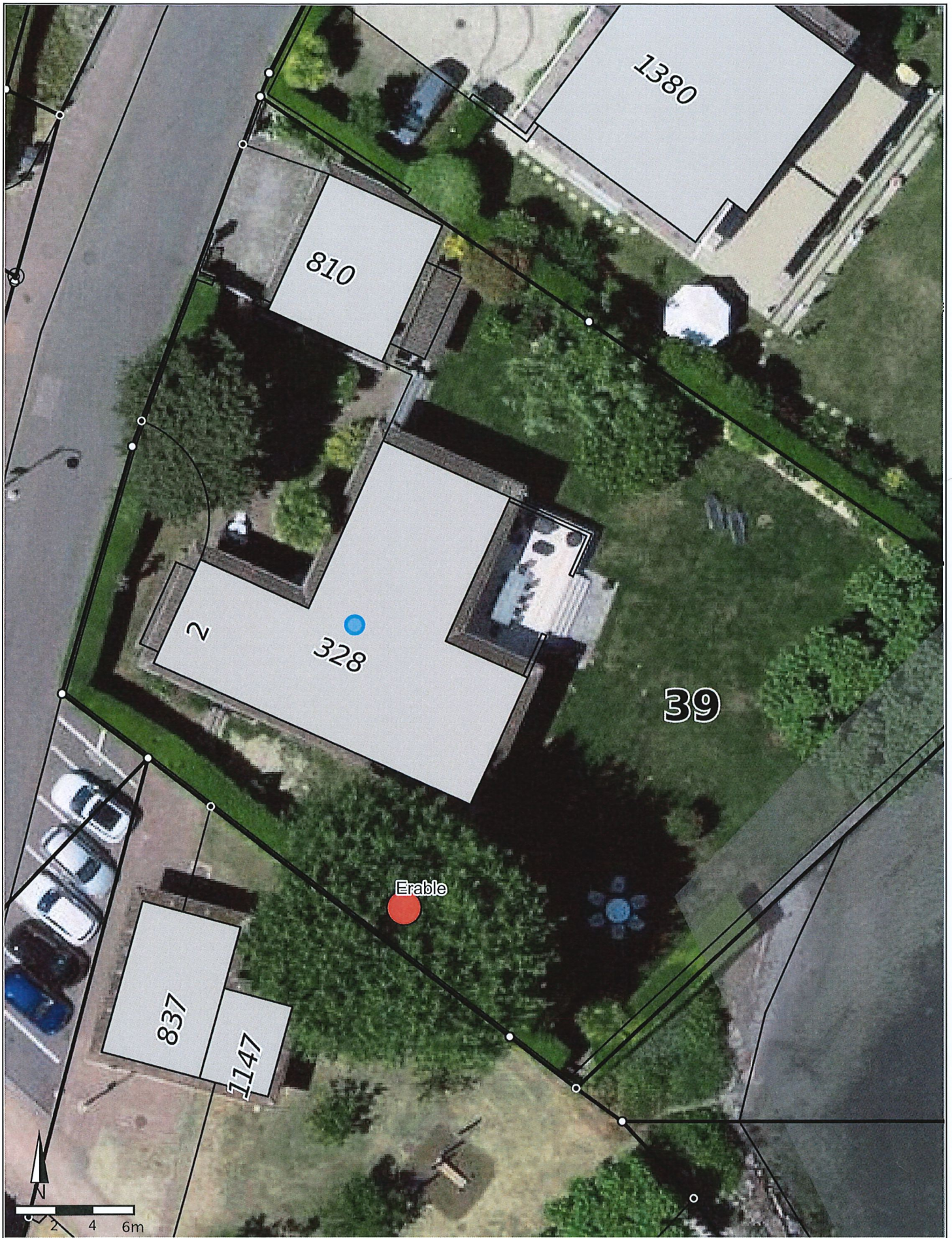
Endommagé -
Arbre avec grande perte de
vitalité



Plus de 60 %

Fortement endommagé-
Arbre mourant avec une
très forte défoliation tel
que gros bois mort ou
partie de la couronne qui
déperit





Commune de Saint-Sulpice
Guichet cartographique

geocommunes
Partenaire et développeur : BBHN SA

Echelle 1: 250

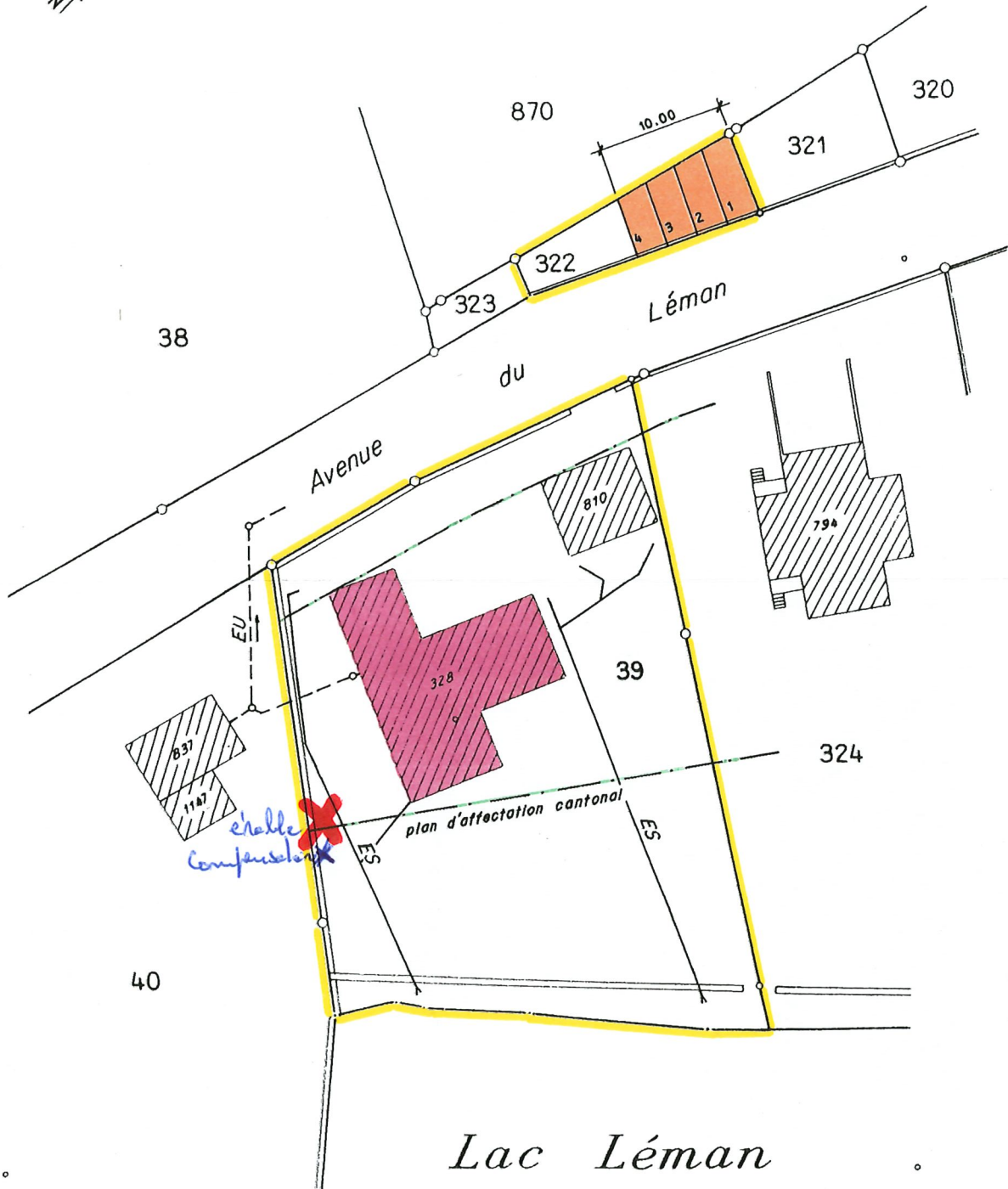
Imprimé, le 06.01.2025 15:07

Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo



1:500





Morges, le 16/01/2025

COMMUNE DE ST-SULPICE
à l'att. de Mme Ascension
Service Technique
Rue du Centre 60
1025 St-Sulpice

Constat parcelle 39
Erable, av. du Léman 2

Madame
Suite à notre visite sur place, voici notre rapport :

- ° Analyse visuelle VTA (visual tree assessment)
- ° Conclusions

Si vous avez des questions complémentaires, nous sommes à votre entière disposition.
Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Béguin Nicolas
Arboriste-conseils





Méthodes, techniques d'analyses

Il existe 3 étapes:

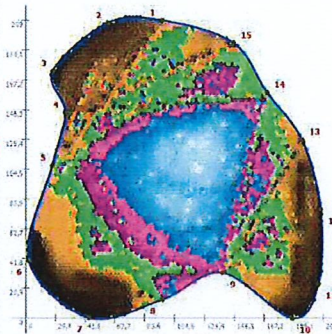
La première étant de trouver les symptômes externes des défauts internes : si l'arbre, la branche, le tronc présentent une fissure, une cavité... Le bois formera une quantité plus importante de matière à l'endroit subissant la charge. Donc, les bosses, renflements et écrasements d'écorces sont des signes extérieurs bien visibles.

La deuxième étape consiste après avoir découvert ces symptômes, à confirmer, à mesurer leur importance, en effectuant une inspection approfondie. Plusieurs techniques peuvent être utilisées : résistographie, tomographie, test de traction, si cela s'avère être nécessaire.

La troisième étape consiste après avoir mesuré l'importance des défauts, à décider selon des critères précis (qualité du bois, caractéristiques de l'espèce, type de champignon lignivore...) si un danger potentiel est réellement existant. Ceci afin d'éviter des ruptures de branches ou pire de l'arbre dans son entier.

TOMOGRAPHIE :

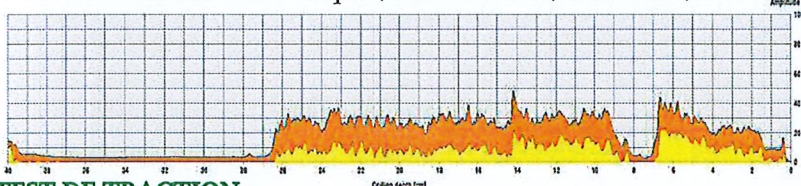
Il s'agit de faire un examen, qui effectue une coupe transversale de l'organe examiné : collet, tronc ou charpentières par le moyen d'ondes sonores. Ce qui nous donnera la densité du bois (donc sa résistance mécanique).



En brun-beige du bois sain
 En vert du bois de transition
 En violet du bois dégradé
 En bleu du bois très dégradé
 En bleu ciel cavité en formation

RESISTOGRAPHIE :

Etude de la résistance mécanique (densité du bois) d'un collet, d'un tronc ou de charpentières par perforation.



Présence d'une cavité à partir de 26cm

TEST DE TRACTION :

Il apporte une réponse à la résistance réelle de l'ancrage racinaire et aux éventuels défauts du tronc en cas de cavité.



La traction est exercée à l'aide d'un treuil (env. 1.5 T°).
 Un dynamomètre contrôle en permanence les charges appliquées.

Pour étudier la résistance du tronc, un **élastomètre** mesure en microns (millièmes de mm) la déformation des fibres sous cette charge.
 Pour étudier l'ancrage de l'arbre, un **inclinomètre** fixé au niveau du collet, mesure en centième de degrés l'inclinaison que prend le socle racinaire sous la traction.

Ces valeurs permettent ensuite de calculer par extrapolation, quelle serait la réaction de l'arbre si la charge d'un ouragan lui était appliquée. Soit, un vent de force 12 Beaufort (120km/h)



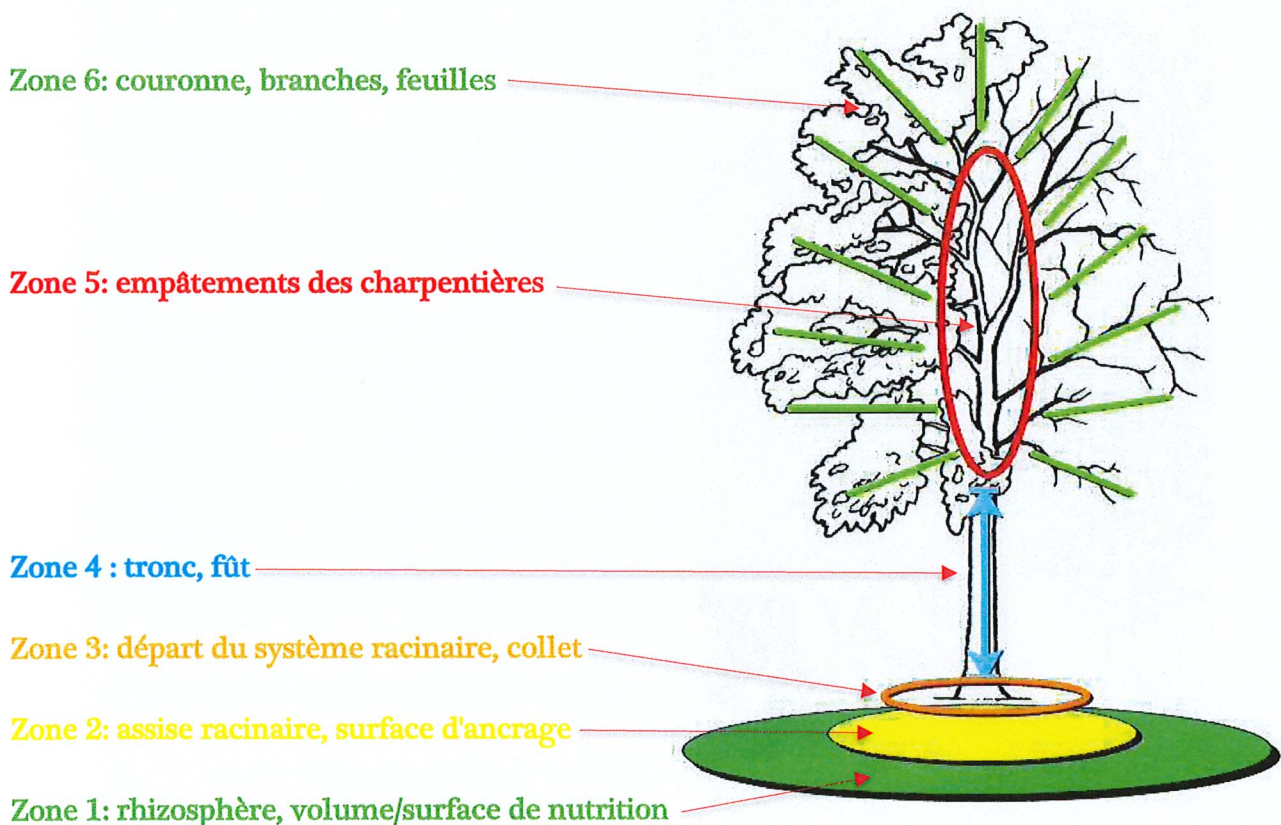
Zones d'observations

Méthode VTA (visual tree assessment - analyse visuelle des arbres)

La méthode VTA est une méthode reconnue à l'échelle internationale pour l'inspection des arbres. Cette méthode permet l'analyse du langage du corps et de la mécanique des arbres. Les symptômes et défauts externes sont identifiés et inspectés. Les dégâts internes sont analysés et évalués afin de mesurer les risques de rupture. De cette analyse découleront des investigations plus approfondies si nécessaire afin d'aboutir à une conclusion impartiale. S'en suivra une recommandation de soins ou l'éventuel abattage de l'arbre afin de minimiser les risques pour les cibles potentielles.

Réf : Prof. Dr. Claus Mattheck

Les zones étudiées sont décomposées de la façon suivante :





Définition des symboles (terminologie).

Etat physiologique:

Fonctionnement interne de l'arbre.

Expl: arbre présentant une densité, un coloris de feuillage typique ou non de l'espèce.

Arbre montrant des signes de stress hydrique, dépérissement de couronne...

Fait suite à des modifications de l'environnement proche de l'arbre.

Ce dysfonctionnement peut être temporaire ou définitif, suivant la nature des facteurs stressants.

Etat mécanique:

Faiblesse interne/externe de la structure de l'arbre.

Expl: collet, tronc, charpentières...) avec ou sans défauts, blessures avec cavités, champignons lignivores, gros bois mort, branches suspendues, fourches à écorces incluses... sont des éléments qui peuvent diminuer fortement la sécurité:

Risques de ruptures partielles ou complètes de l'arbre. Danger pour des personnes, des biens.

Feuillus:

état physiologique correct



état physiologique affaibli



état physiologique très affaibli



pas de risque mécanique

risque mineur

risque majeur

danger immédiat

Conifères / Symboles:



Arboristes-conseils Sàrl, cp 68, Morges 1
 +41 076 331 67 31 – www.arboristes.ch - info@arboristes.ch

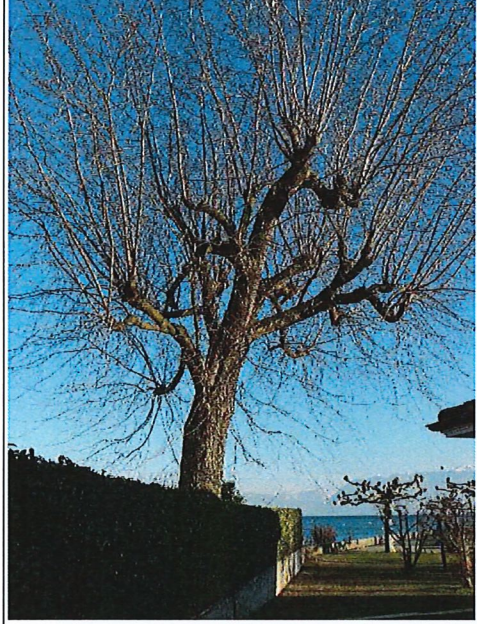
Rapport d'analyse visuelle VTA (visual tree assessment)

Analyse physiologique et mécanique



Mandataire / Client :	Commune de St Sulpice, Mme Ascension
Date:	15/01/25
Essence:	<i>Acer saccharinum Wieri</i> diam: 80cm
Lieu:	Av. Léman 2 / parcelle 39

Erable à sucre : arbre à grand développement mal implanté à l'époque (code rural pas respecté). Ancien très fort élagage provoquant des nécroses visibles, multiples rejets traumatiques insérés sur des anciennes plaies d'élagage.



Rien à signaler R.A.S. **Arbre à entretenir** **Arbre à sécuriser** **Arbre dangereux**

Conclusions : arbre devant être rabattu sur les anciennes plaies de taille de manière régulière au vu de la proximité de la place de jeux. Travaux d'entretien qui ne feront que de dégrader à court terme la physiologie et la résistance mécanique des rejets. Pas de pérennité sur cet arbre.

Préconisations : abattage

Remplacement : Arbre de Judée, *Cercis siliquastrum* (arbre à petit développement aimant la chaleur, floraison intéressante rose foncé, feuillage léger)

Béguin Nicolas
 Arboriste-conseils

Morges, le 16/01/24

